La justice française rouvre l'enquête sur l'assassinat de Habyarimana

@rib News, 09/10/2016 - Source AFP Les juges franÃ§ais qui enquÃªtent au sujet de l'attentat contre le prÃ©sident rwandais JuvÃ©nal Habyarimana en avril 1994, Ã©pisode dÃ©clencheur du gÃ©nocide des Tutsi, ont relancÃ© les investigations pour entendre un ancien gÃ©nÃ©ral entrÃ© en dissidence, qui accuse l'actuel prÃ©sident Paul Kagame dont il Ã©tait proche, a appris l'AFP vendredi de sources concordantes. RÃ©fugiÃ© en Afrique du sud, oÃ¹ il a fait l'objet de tentatives d'assassinat, l'ancien gÃ©nÃ©ral rwandais Faustin Kayumba Nyamwasa est lui-mÃªme visÃ© par un mandat d'arrÃªt, lancÃ© en 2006 par l'ex-juge franÃ§ais Jean-Louis BruguiÃ¨re, chargÃ© Ã l'Ã©poque de l'enquÃªte ouverte Ã Paris et qui a brouillÃ© les relations diplomatiques avec Kigali.

Membre fondateur, au cÃ´tÃ© de Paul Kagame, de la rÃ©bellion tutsi du Front patriotique rwandais (FPR) qui a pris le pouvoir Ã Kigali en juillet 1994 en mettant fin au gÃ©nocide, cet ancien chef d'Ã©tat-major de l'armÃ©e rwandaise (1994-2002) a longtemps Ã©tÃ© dans le premier cercle. Fin juin, dans une dÃ©position devant notaire versÃ©e Ã l'enquÃªte et dont l'AFP a eu connaissance, cet opposant a niÃ© sa participation Ã l'attentat, rejetant les tÃ©moignages qui le mettent en cause, tout en accusant de nouveau le prÃ©sident rwandais d'en avoir Ã©tÃ© l'instigateur. AprÃ¨s cette dÃ©position, les juges d'instruction Jean-Marc Herbaut et Nathalie Poux ont pris la dÃ©cision d'envoyer une nouvelle commission rogatoire internationale en Afrique du sud pour faire entendre Faustin Kayumba, ont expliquÃ© Ã l'AFP des sources proches du dossier. Une dÃ©marche dÃ©jÃ effectuÃ©e en vain par le juge prÃ©cÃ©dent, Marc TrÃ©vidic, et alors que l'enquÃªte Ã©tait c depuis janvier dernier. L'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion prÃ©sidentiel, au cours duquel fut tuÃ© le prÃ©sident hutu de retour d'un somemt rÃ©gional en Tanzanie, est considÃ©rÃ© comme l'Ã©vÃ©nement dÃ©clencheur du gÃ©nocide des Tutsi a Rwanda, qui a fait au moins 800.000 morts selon l'ONU. Le lendemain, la PremiÃ¨re ministre hutu modÃ©rÃ©e, Agathe Uwilingiyimana, dix Casques bleus belges de la Mission d'observation des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) chargÃ©s de sa protection et plusieurs ministres de l'opposition avaient Ã©tÃ© assassinÃ©s par des membres des Forces armÃ©es rwandaises (FAR, Ã forte dominante hutu). Alors qu'au Rwanda, une commission d'enquÃªte a imputÃ© la responsabilitÃ© de l'attentat aux extrÃ©mistes hutu qui voulaient se dÃ©barrasser d'un prÃ©sident jugÃ© trop modÃ©rÃ©, une information judiciaire avait Ã©tÃ© ouverte Ã Paris aprÃ¨s la plainte des familles de l'Ã©quipage de l'avion abattu, composÃ© de FranÃ§ais. SoupÃ§onnant un commando du FPR, le juge BruguiÃ¨re avait lancÃ© neuf mandats d'arrÃªt contre les proches du prÃ©sident Kagame en 2006, entraÃ®nant la rupture des relations diplomatiques entre Kigali et Paris pendant trois ans. En 2010, six protagonistes avaient Ã©tÃ© mis en examen et laissÃ©s en libertÃ© par le juge TrÃ©vidic, entraÃ®nan levÃ©e des mandats d'arrÃªt. Leurs avocats rÃ©clament un non-lieu. Le camp Kagame veut pour preuve de son innocence les expertises techniques prÃ©sentÃ©es dÃ©but 2012 par les juges qui avaient citÃ© comme zone de tir des missiles "la plus probable" le camp Kanombe, proche de l'aÃ©roport et alors tenu par la garde prÃ©sidentielle de JuvÃ©nal Habyarimana.